Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le jeudi 18 avril à 20h15 heures à la salle Louis Dupéré du Centre polyvalent.

1. PRÉSENCES

M. Sylvain Deschênes (absent)	M. Guillaume Lavoie (absent)	
M. Étienne Lévesque (absent)	M. Serge Fournier (absent)	
M. Stéphane Deschênes (absent)	Mme Bianca Gagnon (absent)	

Vu l'absence de quorum, Monsieur Stéphane Forest, directeur général par intérim constate que la séance spéciale convoquée est annulée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire		-	
Georges Deschênes	Stéphane F		
Maire	Directeur intérim	général	par

19-04-107